

L'ENCEINTE FORTIFIEE DE SCORAILLES

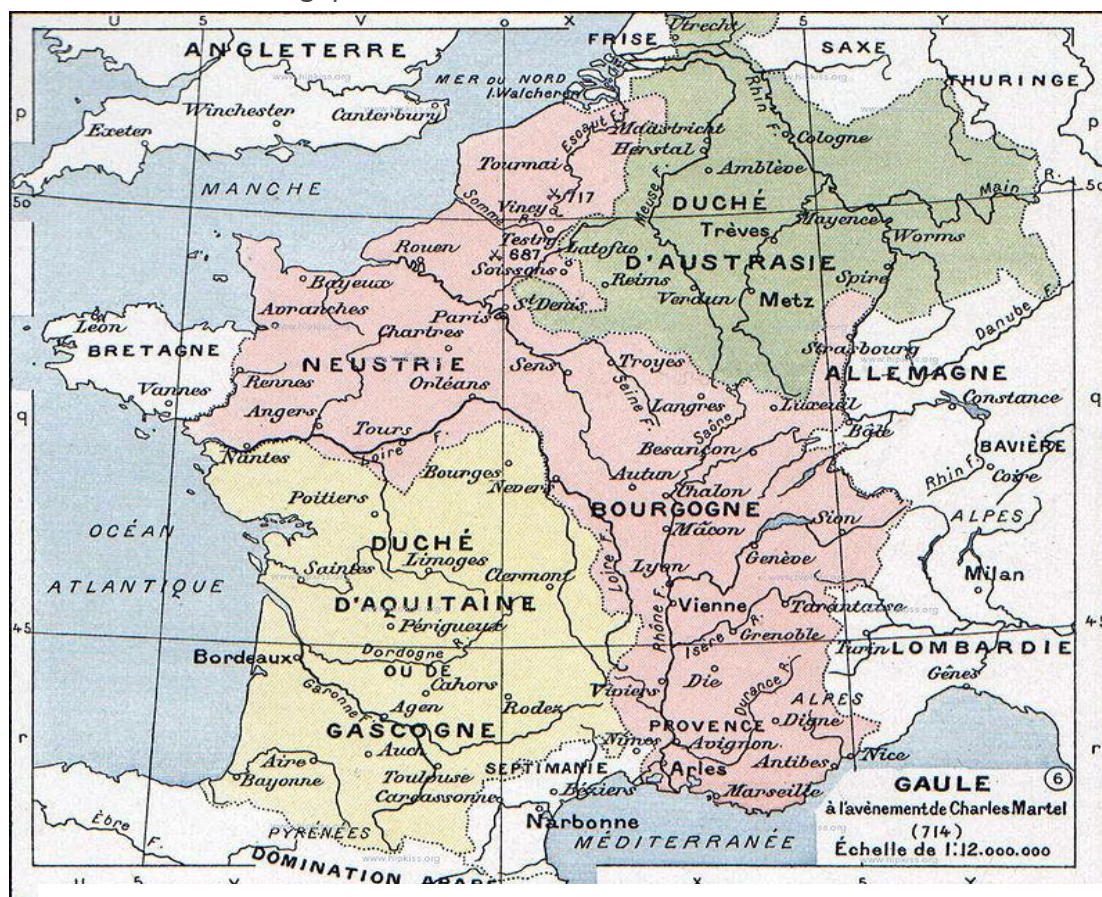
Un épisode de l'histoire de France aux temps mérovingiens

Une tradition locale tenace voudrait que le nom de Scorailles trouve son origine dans celui de Scaurus Aurelius, l'un des lieutenants de l'empereur Honorius (395-425) qui aurait établi un camp fortifié en ces lieux au Vème siècle. Cette filiation flatteuse reposant essentiellement sur une vague homophonie ne peut être sérieusement soutenue puisque le seul Aurelius Scaurus recensé par l'histoire, plus précisément Marcus Aurelius Scaurus, était consul en 105 avant Jésus-Christ. A la tête des légions romaines, il fut défait et capturé par le roi des Cimbres Boiorix à la bataille d'Arausio (Orange) sans jamais avoir dépassé les frontières de l'antique *Provincia* (Provence).

La première mention de Scorailles remonte en fait au VIII^e siècle à l'époque de la longue guerre conduite par Pépin le Bref roi des Francs entre 761 et 768 contre Waïffre ou Gaïffier duc d'Aquitaine en révolte contre l'autorité royale. C'est lors de la dernière campagne de cet interminable conflit que Pépin le Bref en personne vint mettre le siège devant le *castrum Scoralium* dont il se rendit maître à l'automne 767²⁷. Il existe encore de nos jours d'importants vestiges de cette enceinte fortifiée – vestiges classés monument historique en 1978 - sur un éperon rocheux dominant les gorges de l'Auze, un affluent de la Dordogne, situé en contrebas du village d'Escorailles en un lieu nommé « La Trizague ». On peut y deviner sans peine malgré la végétation envahissante et – il faut bien le dire – la déshérence regrettable dans laquelle se trouve le site, des traces de terrassements et de retranchements qui témoignent de l'importance du système défensif établi par le duc Waïffre pour arrêter les troupes de Pépin. C'est le baron de Tournemire qui, le premier attira l'attention des érudits locaux sur ces vestiges où il discerne dans la partie basse « *plusieurs formes de retranchements avec parapets en terres jectisses et, plus haut en remontant vers le plateau, plusieurs rangs de blocs* »

²⁷ Les Annales royales dans leurs deux rédactions (Annales Laurisenses majores et Annales Einhardi) rapportent en des termes légèrement différents qui se complètent qu'en 761 Pépin ayant organisé une expédition contre Waïffre, s'empara de nombreuses forteresses (*castella et oppida*) et notamment Chantelle et Bourbon. En 767, lors d'une nouvelle expédition punitive contre les Aquitains, Pépin, venant de Bourges et se dirigeant vers la Garonne, s'empara de nombreux sites, rochers et grottes (*speluncae et rocae*) utilisés pour la défense et en particulier les castra d'Escorailles et de Turenne (cf. MGH Script tome 1 page 144-146 : « ...Pipinus rex perexit partibus aquitaniae bituricam usque venit...et inde iter peragens usque ad Garonam pervenit multos roccas et speluncas conquesivit castrum Scoraliam, Torinnam, Petrociam et reversus est Bituricam ... »

de lave alignés avec art jusqu'au sommet en forme de gradins »²⁸. Pour Monsieur Mathieu, membre de l'académie des sciences et belles lettres de Clermont, cité par Deribier²⁹, ces restes de fortifications font partie intégrante d'une ligne de défense plus ou moins continue, construite par les ducs d'Aquitaine entre 761 et 767 pour faire face aux attaques répétées des Francs laquelle ligne s'étendait à travers le Berry et l'Auvergne, sur les deux côtés d'une voie de communication stratégique³⁰.



La Gaule à l'avènement de Charles Martel (714)

Par la suite, le site de Scorailles a fait l'objet d'une étude très fouillée par Gabriel Fournier dans son ouvrage intitulé « *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen âge* »³¹. Après avoir fait justice des interprétations plus ou moins fantaisistes ayant cours jusque-là, l'auteur, se fondant sur la chronique dite de Frégédaire, sur les Annales de Metz ainsi que sur les Annales royales précitées³² confirme que Pépin le bref, lors d'une ultime expédition en Auvergne en l'an 767, venant de Bourges et se dirigeant vers la Garonne, s'empara de nombreux rochers, grottes et fortifications (*roccae, speluncae et munitiones*)

²⁸ L'arrêté de classement du site comme monument historique de 1978 se borne à parler « d'une enceinte fortifiée du haut moyen âge ».

²⁹ Voir Deribier du Chatelet « Dictionnaire statistique du Cantal », tome 5, p 301.

³⁰ Voir Docteur de Ribier « A travers l'histoire de la Haute Auvergne, Paris, 1926.

³¹ Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont Fd 2^{ème} série, fascicule XII Paris 1962

³² Voir note 12.

utilisés pour la défense et en particulier le retranchement de Scorailles dont il donne une description précise sur la base des vestiges encore visibles (voir croquis du site page 26).

Mais, avant de poursuivre ce récit s'agissant plus précisément de Scorailles, il n'est peut-être pas inutile de rappeler le contexte historique, aujourd'hui un peu oublié, dans lequel se déroulèrent ces événements décisifs pour la suite de notre histoire nationale.



Pépin le bref

Le duché d'Aquitaine s'était constitué progressivement à partir de la mort de Childéric II (675) en fédérant les peuples qui occupaient l'espace au sud de la Loire jusqu'aux Pyrénées et notamment les Gascons, les Basques et les peuples du Centre avec la Loire comme limite occidentale (voir carte ci-dessus). Les Aquitains, ancêtres du duc Waïffre, que tout opposait aux Francs (langue, culture, coutumes etc.) cherchaient à repousser l'hégémonie franque représentée par Charles Martel et ses descendants dont Pépin le bref, afin de

préservier et de consolider leur indépendance. S'en suivit une lutte acharnée pendant près d'un siècle, interrompue seulement le temps d'une alliance de circonstance pour battre les Arabes à Poitiers en 732, mais reprise aussitôt jusqu'à la défaite définitive des Aquitains et la mort de leur duc et prince Waïffre traqué par les troupes de Pépin après la prise des différentes forteresses qui lui servaient de refuge dont la forteresse de Scorailles. Ainsi le site de Scorailles, à l'aube de notre histoire, fut-il l'un des lieux où s'affrontèrent deux ambitions, mais aussi deux civilisations, celle du nord et de l'est dominée alors par les Francs et celle installée entre la Loire et les Pyrénées, forte de son identité et rétive à l'invasion germanique. Provisoirement close en 768 avec le partage du Royaume de Pépin entre Charlemagne et Carloman son frère, la rivalité entre le nord et le midi de l'hexagone reprendra de façon endémique et restera longtemps, sous différentes formes, l'un des traits récurrents de notre histoire nationale.

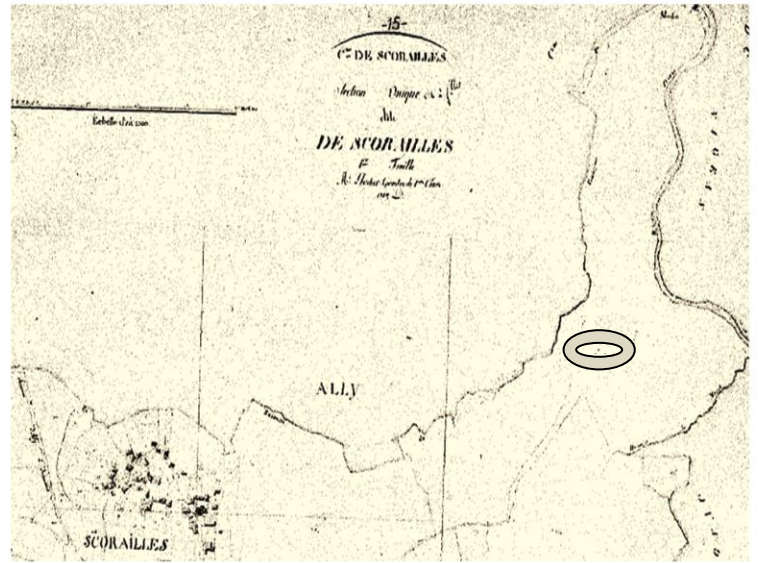
Quant au malheureux duc Waïffre, présenté dans les chroniques carolingiennes comme un rebelle impénitent, il reste pour les Aquitains le symbole de la résistance : un guerrier fier et courageux qui s'est opposé, sa vie durant, à l'invasion du pays de ses ancêtres par les hordes venues du nord et de l'est et, finalement, un prince trahi et vaincu en qui certains ont voulu voir le triste « *prince d'Aquitaine à la tour abolie* » des « Chimères » de Gérard de Nerval³³. Mais il n'est jusqu'à cette reconnaissance posthume qui lui fut refusée puisque l'on s'accorde généralement à reconnaître dans le *Prince d'Aquitaine* du poème nervalien - s'il eut un

³³ Dans « *El Desdichado* » premier sonnet de son recueil « les Chimères »

modèle autre que le poète lui-même dans son délire mythomane ! – la figure d'Edouard Plantagenêt, plus connu durant les guerres anglaises, sous le nom de Prince Noir.

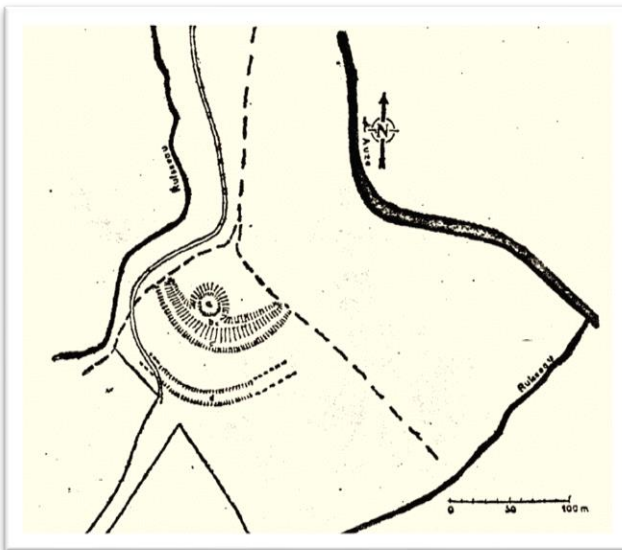
Que reste-t-il aujourd'hui sur le terrain, du site primitif de Scorailles, théâtre de ces événements importants, un peu noyés aujourd'hui dans le brouillard des commencements de notre histoire ?

Les ruines de l'ancien refuge fortifié se trouvent en contrebas du village actuel d'Escorailles sur un éperon rocheux délimité de trois côtés par un méandre de l'Auze, affluent de la Dordogne et le cours très encaissé de l'un de ses affluents de la rive gauche. L'arrête rocheuse ainsi délimitée et protégée, après un étranglement, s'élargit pour former une plateforme de taille respectable où sont disposés les éléments défensifs encore bien visibles qui constituaient le cœur du dispositif. Celui-ci était composé d'un premier fossé en arc de cercle surmonté d'un rempart de terre, le tout aujourd'hui un peu aplani par le passage des siècles, mais encore bien perceptible dans le paysage.



Emplacement du site (Cadastre napoléonien)

Au-delà des faibles ondulations du terrain qui traduisent la présence du fossé et du remblai, c'est surtout la différence de végétation qui marque leur emplacement : herbes et joncs dans le fond du fossé et, par contraste, bruyères sur ce qui reste du rempart. Puis, dans l'axe de



Plan des vestiges encore visibles (Gabriel Fournier)

l'éperon, venait une deuxième ligne de défense parallèle à la première, toujours en arc de cercle et composée également d'un fossé surmonté d'un rempart de terre. Le fossé est en partie remblayé – sauf à son extrémité nord est – mais toujours repérable par la différence de végétation. Quant au rempart de terre en forme de croissant, plus élevé en son milieu qu'à ses extrémités, il est parfaitement conservé. Enfin, en arrière de ce rempart, l'espace est occupé par une plateforme circulaire légèrement

évidée en son centre où s'élevait l'ultime fortification du dispositif avec sans doute la résidence du duc. Le site est desservi par un chemin dont le pavement soigné n'a rien à voir avec celui des chemins ruraux qui sillonnent la campagne alentour, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'importance du site.

Enfin, dernière et importante remarque, le lieu où s'élève cet ensemble de fortifications est dénommé « Le Pleau »³⁴ - terme « *dérivé de plebem qui servait à l'époque mérovingienne à désigner la paroisse - ce qui donne à penser que la forteresse constituait aussi une paroisse* »³⁵.

Devant cette hypothèse généralement partagée par les autres historiens, on ne peut s'empêcher de penser qu'à quelques kilomètres de Scorailles se trouve le bourg de *Pleaux* qui figure parmi les donations faites en 783 – c'est à dire quelques années après la prise de l'antique Scorailles – à l'abbaye de Charroux par Roger comte de Limoges et son épouse Euphrasie d'Auvergne. Y aurait-il un lien entre ces



Enceinte fortifiée de Scorailles (Vue aérienne José Rémy)

deux lieux voisins aux dénominations si proches. Rien aujourd'hui ne permet de l'affirmer ni de l'exclure, mais la coïncidence mérite d'être notée³⁶. Que conclure de ces recherches jusque sur les rayons lointains des bibliothèques d'outre - Rhin et des spéculations diverses sur les origines du site de Scorailles ? Même si l'on écarte la fable romaine qui relève de l'étymologie fantaisiste en vogue à l'époque, les vestiges encore en place et les événements militaires qui s'y rattachent, attestés par maintes chroniques indiscutables, font de l'enceinte fortifiée de Scorailles l'un des sites historiques - authentiquement reconnus et documentés - parmi les plus anciens et les plus notables de la Haute Auvergne avec Chastel Marlhac et Carlat, tout en étant beaucoup moins connus que ces deux derniers³⁷. Une vue récente prise grâce à un drone redonne à ce site un peu oublié une présence et une ampleur à la hauteur de sa glorieuse histoire. Il est regrettable qu'un panonceau, au demeurant assez primitif, fourvoie le visiteur en affublant cette enceinte du qualificatif de « camp romain » ...La présence de fortifications en ces lieux allait être confirmée par la mention explicite d'un château de Scorailles dans le polyptique de l'abbaye Saint Pierre le Vif de Sens inséré dans la charte dite de Clovis. Le fait que cette charte invoquée par les moines de Mauriac pour faire valoir leurs droits sur un large territoire autour de leur prieuré soit un faux interpolé rédigé vers 1068-

³⁴ Voir Emile Amé "Dictionnaire topographique du Cantal", 1897.

³⁵ Voir Gabriel Fournier op cit page 347.

³⁶ Voir à ce sujet l'article de Sybille Merlin dans le numéro 2 de la Revue de l'AAXC, page 16.

³⁷ Le site fortifié d'Escorailles figure sur la carte IGN au 25/1000 avec la mention « tumulus ».

1078 n'enlève rien à la valeur probante du polyptique, car des études récentes démontrent que si la charte est fausse, le polyptique, lui, dérive bien d'une authentique liste de dépendances de l'abbaye - mère de Sens remontant au VIII^{ème} ou IX^{ème} siècle³⁸ dont l'original a été perdu. Or c'est bien sur cette liste de redevances que figure le château de Scorailles (*castrum scorialium*)³⁹ attestant ainsi de son incontestable ancienneté. Reste la question des liens existant entre les anciennes fortifications du VIII^{ème} siècle, le château (*castrum*) mentionné dans la *charte dite de Clovis* et, enfin, la demeure comportant tours, remparts et chapelle castrale (probablement l'église paroissiale actuelle), élevée autour du X^{ème} siècle par la famille éponyme de Scorailles. Aujourd'hui, les ruines de cette imposante forteresse qui avait l'aspect général d'un rectangle flanqué aux extrémités de quatre massives tours rondes, se laissent encore entrevoir dans le bourg d'Escorailles (grands pans de murailles et deux tours recouvertes de lierre dont l'une est encore en relativement bon état.)

Si l'on en juge par l'allure générale de ces ruines, elles pourraient remonter à la charnière des X^{ème} et XI^{ème} siècles sans que l'on puisse affirmer – faute de documents probants – qu'il s'agit bien de la forteresse primitive mentionnée dans le polyptique de Saint Pierre le Vif de Sens. Quant à la famille éponyme de Scorailles, tout donne à penser qu'elle a aussi fait son apparition dans les parages de l'an mil avec comme premiers représentants notables, Guy et Raoul, fils de Raymond et petit-fils de Boson, partant pour la Terre Sainte en 1096 avec la première croisade prêchée à Clermont. Terre Sainte dont Guy et Raoul ramèneront, outre la réputation de preux chevaliers - leur blason « *d'azur à trois bandes d'or* » figure en bonne place au plafond de la salle des croisades du château de Versailles - les reliques de Saint Côme et Saint Damien, patrons des médecins, déposées en l'abbaye voisine de Brageac⁴⁰.

Mais ceci est une autre histoire...

Jacques Keller-Noëllet

³⁸ Selon Michel Rouche, le polyptique aurait été rédigé entre 707 et 818.

³⁹ Là-dessus voir Bruno Phalip « La charte dite de Clovis » in *Revue de la Haute Auvergne* (1988 -1989) ainsi que l'article de Michel Rouche dans les *Etudes sur la gestion publique* (Lille 1993) : « Polyptique de Saint Pierre le Vif de Sens reconstitué d'après *Diplomatum imperii*, MGA t.1. Hanovre 1872 ainsi que « Clovis chez les faussaires » par Carl Richard Brühl, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t 154 pages 282- 83

⁴⁰ Il a toujours existé des liens très étroits entre l'abbaye bénédictine de Brageac fondée par Saint Till un disciple de Saint Eloi et la famille de Scorailles.